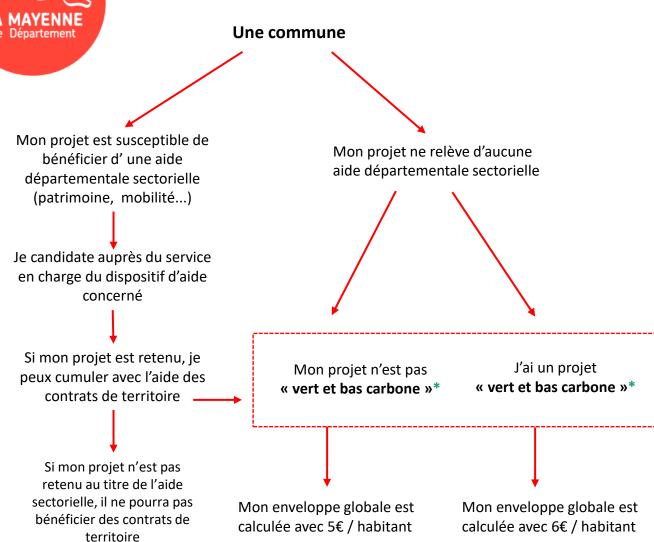
## LA MAYENNE Le Département

## J'ai un projet d'investissement et je suis....



**Un EPCI** Une négociation préalable avec le Département va permettre d'identifier les projets qui figureront dans le contrat Des projets portés par l'EPCI et uniquement « verts et bas carbone »\* Des projets respectant les priorités départementales des dispositifs sectoriels existants (mobilité, transition écologique...)

<sup>\*</sup> Les projets « verts et bas carbone » doivent apporter une réponse à l'un ou plusieurs des six objectifs environnementaux suivants : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, réduction des déchets, gestion de la ressource en eau, lutte contre les pollutions, protection de la biodiversité et des espaces naturels